

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Paul VIDAILHET, Maire.

Présents : Mmes Marie ILADOY, Loriane MEYER, Lucie BERNARD, MM Jean-Paul VIDAILHET, Arnaud CAZABAT, Cyrille LATERRADE, David BOURGUINAT, Jean-François CARRAU, Stéphane BARBEROUSSE.

Excusés : Mmes Nadège BITAILLOU, Diane BONNEAU, M. Patrice GOMES.

Procurations : de Mme Nadège BITAILLOU à M. Cyrille LATERRADE, de M. Patrice GOMES à M. Jean-Paul VIDAILHET.

Secrétaire de séance : M. David BOURGUINAT.

Délibération n° 6: Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget et les comptes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT (dépenses) :		
Article :2128	Autres agencements et aménagements	- 1 710.00 €
Article :2151	Réseaux de voirie	+1 710.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité ces nouvelles inscriptions budgétaires.

Questions diverses :

- Travaux lotissement du Château :

Des explications ont été données pour expliquer la pause des travaux. Nous attendons de nouveaux devis pour modifier l'implantation de la canalisation d'évacuation des eaux pluviales afin de la faire passer dans le domaine public.

- Aménagement du parc intergénérationnel :

Lot 1 : les travaux de finalisation des chemins piétonniers et de mise en place du petit mobilier urbain devraient être terminés fin seconde semaine de décembre.

Lot 2 : les travaux d'implantation des structures devraient être terminés début seconde semaine de décembre.

Lot 3 : Concernant la végétalisation, si le temps le permet, l'engazonnement se fera la 3ème semaine de décembre et la plantation des végétaux fin février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire, Jean-Paul VIDAILHET

